



The Canadian Orthopaedic Association *L'Association Canadienne d'Orthopédie*



Énoncé de position de l'ACO

Reprise des chirurgies restauratrices : Priorisation des chirurgies orthopédiques à l'échelle nationale

Alors que la pandémie de maladie à coronavirus 2019 (COVID-19) se stabilise et que les hôpitaux commencent à planifier les chirurgies qui avaient été reportées, les chirurgiens et décideurs seront confrontés à des défis constants dans la priorisation des soins d'ici la réouverture complète de notre système de santé. La pandémie a entraîné partout au Canada le report de milliers de chirurgies restauratrices qui devaient être effectuées rapidement. Ces délais ont causé des douleurs et souffrances immenses chez les patients en orthopédie. Les gouvernements provinciaux en sont maintenant à établir l'accès aux soins pendant la reprise progressive des activités, et l'Association Canadienne d'Orthopédie (ACO) milite pour les milliers de patients en orthopédie dont l'accès à des traitements qui améliorent la qualité de vie a été reporté.

Une épidémie au cœur de la pandémie : Les listes d'attente pour les soins orthopédiques s'allongeaient constamment au pays avant la pandémie de COVID-19. En raison de celle-ci, l'augmentation des listes d'attente a vite dépassé, en ordre de grandeur, la capacité des orthopédistes à les gérer sans accès juste et équitable au temps en salle d'opération. Cette nouvelle vague de soins non prodigués viendra submerger notre système de santé si on ne fait rien pour remédier à l'accès inadéquat aux interventions non urgentes.

Conséquences involontaires du report des soins orthopédiques non urgents : Le report de l'accès à la chirurgie a des conséquences graves pour les patients, y compris l'aggravation de la crise des opioïdes, l'exacerbation des troubles de santé mentale, la détérioration des troubles en comorbidité en raison de l'inactivité, et l'incapacité de reprendre le travail en raison de l'aggravation de l'invalidité.

Optimisation des résultats pour l'ensemble des patients : Nous suggérons d'instaurer des mesures permettant de gérer les interventions nécessaires à la survie **et** les énormes retards dans les interventions restauratrices. Il existe plusieurs options pour ce faire, du transfert des patients atteints de COVID-19 dans des établissements non traditionnels, comme des hôtels, à la désignation de certains centres comme hôpitaux COVID-19, pendant qu'on reprend les activités chirurgicales dans les autres hôpitaux. Permettre aux chirurgiens et anesthésistes d'opérer dans les centres sans COVID-19, allonger le temps en salle d'opération et recruter des centres de chirurgie privés pourrait aider à gérer les retards insurmontables prévisibles.

Avant la pandémie de COVID-19, c'est en orthopédie que les patients attendaient le plus longtemps parmi toutes les spécialités chirurgicales. La pandémie n'a fait qu'empirer les choses. Les orthopédistes sont prêts à faire front et à défendre les intérêts de leurs patients afin de prévenir la crise qui se dessine dans l'accès aux soins en temps opportun.

Reporter davantage des chirurgies restauratrices essentielles n'est pas une politique de santé saine, mais un échec épouvantable envers les patients en détresse partout au Canada.

La version 1.0 du présent énoncé a été approuvée par le Comité de direction, le Comité sur les normes et le Comité sur la gestion de l'exercice de l'Association Canadienne d'Orthopédie le 8 mai 2020. Il a été rédigé par un groupe de travail composé des personnes suivantes : John Antoniou, MD, FRCSC, Université McGill; Mohit Bhandari, MD, FRCSC, Université McMaster; et les membres du Comité de direction de l'ACO.